

Recrutements 2015 dans le corps des SACDD

A quand un véritable dialogue social pour un dispositif optimal de recrutement?

Membres du bureau

Marie-Christine DUVAL
Secrétaire nationale
Permanente UNSA/UPSAE
membre de la CAP nationale
CVRH ROUEN
Chemin de la Poudrière
BP 124
76122 GRAND QUEVILLY
marie-christine.duval@i-carre.net
tel : 02 35 68 92 38

Françoise PICAUT
Secrétaire nationale adjointe
Permanente UNSA/UPSAE
membre de la CAP nationale
DDT 65
3 rue Lordat
65013 TARBES CEDEX
tel : 05 62 51 41 26
francoise.picaud@hautes-pyrenees.gouv.fr

Alexia CURCI
Trésorière

Sylvie MIAN
Trésorière adjointe
Permanente UNSA/UPSAE
membre de la CAP nationale
DREAL Bourgogne
sylvie.mian@developpement-durable.gouv.fr
Tel: 03 80 25 09 05

Luc BODINATE
permanent UNSA
SG
luc.bodinate@developpement-durable.gouv.fr
tel : 01 40 81 10 91

Claudine MOREAU
DDT 36
claudine.moreau@indre.gouv.fr
tel : 02 54 53 20 76

Pascal MOUSSU
CVRH de Toulouse
pascal.moussu@developpement-durable.gouv.fr
tel: 05 62 14 39 15

Laurence POTIER
DDTM 35
laurence.potier@ille-et-vilaine.gouv.fr
tel : 02 90 02 33 66

Johnny RAMALINGOM
DEAL 974/ DMSOI
johnny.ramalingom@developpement-durable.gouv.fr
tel : 02 62 42 94 32

Chère(s) collègues,

L'UNSA vous invite à prendre connaissance du calendrier prévisionnel des concours internes et examens professionnels ouverts aux adjoints administratifs et aux SACDD au titre de 2015 mis à jour au 18 décembre 2014 et de ses commentaires associés.

Grades	Intitulé des examens et concours	Conditions d'accès	Nature et planning des épreuves Administration générale		Nature et planning des épreuves Contrôlé des Transports Terrestres	
			Admissibilité	Admission	Admissibilité	Admission
Classe normale	Externe	Candidats titulaires d'un diplôme classé au moins au niveau IV (niveau bac) ou qualification reconnue comme équivalente Clôture inscriptions: 25/01/2015	Épreuve 1: cas pratique-3H - coef 3 Épreuve 2: 6 à 9 QRC (GRH, compta, Eco et social, enjeux France) - coef 2 dont coef 1 pr épreuve commune et 1 pour option 24/03/2015 RAEP: 8 juin 2015	Entretien avec le jury à partir d'un texte court - 25mn dont 10 d'exposé coef 4 à partir du 22/06/2015	Non activés	
	Interne	Fonctionnaires et agents des 3 fonctions publiques, militaires et agents en fonction comptant au moins 4 ans de services publics Clôture inscriptions: 25/01/2015	Cas pratique: 3H - coef 3 24/03/2015 RAEP: 8/06/2015	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 à partir du 22/06/2015	Non activés	
	Examen professionnel	Agents de catégorie C justifiant de 7 ans de services publics Inscriptions du 6/01 au 5/02/2015	Questionnaire: 15 à 20 QCM et 5 à 8 QRC d'ordre général - 2h - coef 2 26 mai 2015 (*) RAEP: 18/09/2015	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 Semaine 42	Non activés	
Classe supérieure	Externe	Candidats titulaires d'un titre ou diplôme sanctionnant 2 années de formation classée au moins niveau 3 (bac + 2) ou d'une qualification reconnue comme équivalente Être titulaire du permis de conduire Inscriptions du 05/01/2015 au 02/02/2015	Non activés		Épreuve 1: cas pratique- 3H coef Épreuve 2: 6 à 8 QRC 3H - coef 2 Écrits 31/03/2015	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé précédé de 25 mn de préparation sur un texte court; coef 4 + fiche individuelle (parcours) Conversation langue étrangère 15 mn coef 2 à partir du 22/06/2015
	Interne	Fonctionnaires et agents des 3 FP, militaires et agents justifiant au moins de 4 ans de services publics Être titulaire du permis de conduire Inscriptions du 05/01/2015 au 02/02/2015	Non activés		Cas pratique avec mise en situation 3H - coef 2 Écrits 14/04/2015	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé - coef 4 + dossier RAEP Conversation langue étrangère 15 mn coef 2 à partir du 22/06/2015
	Examen professionnel	Tous agents de catégorie C justifiant de 11 années de services publics Inscriptions du 6/01 au 5/02/2015	Questionnaire: 15 à 20 QCM et 5 à 8 QRC d'ordre général - 2h - coef 2 26/05/2015 (*) RAEP: 18/09/2015	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 semaine 41	Non activé en 2015	
Concours professionnel	Fonctionnaires justifiant d'au moins 1 an dans le 4 ^{ème} échelon du 1 ^{er} garde de SAC DD et d'au moins 3 années de services effectifs dans un cadre d'emploi de catégorie B clôture inscriptions le 02/02/2015 pour les CTT dates non fixées pour l'AG	Questionnaire: 15 à 20 QCM et 5 à 8 QRC d'ordre général - 2h - coef 3 écrits: 15/09/2015	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 + dossier RAEP (non noté) oraux à partir du 02/11/2015	Questionnaire: 15 à 20 QCM et 5 à 8 QRC d'ordre général - 2h coef 3 écrits: 14/04/2015	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 + dossier RAEP (non noté) à partir du 02/11/2015	
Classe exceptionn elle	Concours professionnel	Fonctionnaires au 6 ^{ème} échelon de SACDD CSS et au moins 3 ans de services effectifs dans un corps de catégorie B (décret 2014-75 du 29/01/2014) Clôture inscriptions pour les 2 spécialités: 25/01/2015	Note de synthèse 3H - coef 3 17/03/2015 RAEP: 05/05/2015	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 + dossier RAEP non noté à partir du 18/05/2015	Note de synthèse 3H - coef 3 17/03/2015 RAEP: 05/05/2015	Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 + dossier RAEP non noté à partir du 18/05/2015
Pour information Attaché	Examen Professionnel	Ouvert aux SACDD justifiant de 5 ans de services publics en catégorie B Inscriptions: juin 2015	Cas pratique - 4H 15/09/2015 RAEP: semaine 44	Entretien avec le jury: 30 mn dont 10 d'exposé; coef 4 + dossier RAEP semaine 45	Pas de spécialité CTT	

F

L

A

S

H

Agenda 2015

CAP Mobilités
11 et 12 Février
2015

CAP Promotions au grade d'attaché :
13 février 2015

CAP promotions aux grades de SAC CN, SAC CS et SAC CE
Avril 2015

lien d'accès direct à l'inscription en ligne:
<http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/>

Ce calendrier ainsi que les modalités d'organisation appellent un certain nombre de commentaires de la part de l'**UNSA**:

- Ce calendrier demeure prévisionnel. Il appartient donc à chacun(e) de rester vigilant et d'être en veille pour ne pas laisser passer les délais d'inscription.

Quelques modifications ont été apportées en 2015 par rapport au calendrier 2014.

Ainsi, la date de l'épreuve d'admissibilité du concours professionnel de SAC CE a été avancée en mars 2015 pour l'écrit et en mai 2015 pour les oraux. De même, et sans doute pour palier les dysfonctionnements survenus en 2014 pour l'examen professionnel de SAC CN (non activation de la liste complémentaire), l'épreuve d'admissibilité de SAC CS a été avancée au mois de mai. Enfin, les épreuves d'admissibilité des examens professionnels de SAC CN et à SAC CS se dérouleront le même jour. L'un se déroulera le matin et l'autre l'après midi, cela permettant aux adjoints remplissant les conditions de passer les deux examens le même jour afin d'éviter deux déplacements.

La diminution du nombre de centres d'examens ainsi que l'éloignement des centres d'examen constituent une réelle difficulté pour les agents, notamment pour l'examen professionnel d'attaché et le concours professionnel de SACDD CE. En effet, seuls 14 centres d'examens sont ouverts dont 6 pour les départements d'outre-mer (DOM). Seuls 8 centres sont donc ouverts en métropole dont 1 en Corse, à Ajaccio. Ces 8 centres sont Arras (CVRH), Bordeaux, Lyon, Marseille, Paris (CVRH), Rennes et Toulouse. Certains agents comme ceux de l'Est de la France se retrouvent très éloignés des centres d'examen et par là même défavorisés.

Si les services respectent à la lettre les textes en vigueur, à savoir «la prise en charge par l'administration d'un seul trajet par an et par agent pour les épreuves d'admissibilité», les agents devront choisir entre financer eux-mêmes leur(s) déplacement(s) ou se présenter à un seul concours. Ce constat est purement inacceptable eu égard au déroulement de carrière des agents.

- Le nombre de postes offerts: L'arrêté interministériel de la Fonction Publique du 27 septembre 2013 a fixé, pour 3 ans, le taux de promotion à 13% (ratios promus/promouvables) pour les SAC CS et à 10% pour les SAC CE. Ces taux étant largement insuffisants, l'**UNSA** avait demandé qu'ils soient renégociés à la hausse par notre ministère auprès de la DGAFP.

En raison de la conjoncture, la DRH n'a pas souhaité engager cette démarche de crainte que les taux ne soient revus à la baisse. L'**UNSA** veillera à ce que, lors de la prochaine négociation pour la période 2016-2018, ces taux soient revus à la hausse.

- La nature des épreuves des examens professionnels de SACDD CN et SACDD CS réservés aux adjoints administratifs et du concours professionnel de SACDD CS réservé aux SACDD CN:

L'**UNSA** maintient l'idée que les épreuves reposant sur la connaissance juridique ne constituent nullement une reconnaissance des acquis professionnels dans le cadre de tels concours. Au regard des postes tenus aujourd'hui par les SACDD, notre administration devrait plutôt rechercher chez les candidat(e)s des capacités d'analyse, de rédaction, d'ordonnancement des idées.

De plus, ces épreuves ne correspondent nullement aux préconisations de la DGAFP et, d'ailleurs, la plupart des ministères se sont orientés vers une mise en situation professionnelle.

Enfin, comment justifier d'une épreuve d'admissibilité de même nature pour 2 examens professionnels d'accès à des grades différents?

- Les frais d'inscription: un droit d'inscription de 5 € est demandé depuis cette année aux SACDD pour l'inscription au concours de SACDD CE. L'**UNSA** avait déjà dénoncé ce dispositif injuste mis en place en 2013 pour l'examen professionnel d'attaché notamment ainsi que les graves dysfonctionnements relevés lors des épreuves des concours 2013 et 2014 avec le SIEC (opérateur de l'Éducation Nationale)

De plus, comment justifier que ces droits d'inscription sont demandés dans certains centres d'examens lorsque les candidats en sont exonérés lorsqu'ils sont inscrits dans d'autres centres?

Nous avons donc demandé l'annulation de ces frais d'inscription. Nous avons également demandé un contrôle de nos ministères sur l'action du SIEC.

Qu'en sera-t-il pour le concours professionnel de SACDD de classe supérieure qui devrait s'ouvrir prochainement ? Sera-t-il lui aussi confié au SIEC?

En conséquence, l'**UNSA** demande la mise en place d'un groupe d'échanges avec les sous-directions concernées à la DRH.

L'**UNSA** vous invite à vous rapprocher de votre CVRH de proximité pour les préparations aux épreuves.

Bilan des Concours et examens 2014 (pour mémoire)

Corps/Grade d'accès	Spécialité	Mode d'accès	Nombre de postes
Attachés		Examen professionnel	35
SACDD CE	Administration générale	Concours professionnel	38
	Contrôle des Transports Terrestres	Concours professionnel	10
SACDD CS	Administration générale	Concours professionnel	80
	Administration générale	Examen professionnel	21
	Administration générale	Concours interne	Non activés
	Administration générale	Concours externe	
	Contrôle des Transports Terrestres	Concours professionnel	8
	Contrôle des Transports Terrestres	Concours interne	12
	Contrôle des Transports Terrestres	Concours externe	12
SACDD CN	Administration générale	Examen professionnel	110
	Administration générale	Concours interne	12
	Administration générale	Concours externe	12

Les commentaires de l'**UNSA** sur ce bilan:

En 2014, 131 adjoints administratifs ont accédé au corps et aux grades de SACDD (CN ou CS) par examens professionnels auxquels il convient d'ajouter les 52 adjoints administratifs promus par la liste d'aptitude au grade de SACDD CN. Au total, 183 adjoints ont rejoint les rangs des SAC contre 201 en 2013 soit une diminution de 9% pour le passage de C en B. Ce constat ne tient pas compte de la perte de 12 emplois de SAC CN liée à la non-activation de la liste complémentaire (et donc au leurre de la constitution de cette dernière pour les agents), due à un calendrier contraint ainsi qu'à un manque de coordination entre deux sous-directions de la DRH.

En parallèle, 53 SACDD ont été promus au grade d'attaché en 2014 soit par examen professionnel (35) soit par liste d'aptitude (18).

L'UNSA se réjouit de l'entrée de ces adjoints dans le corps des SACDD mais ne peut que déplorer les maigres possibilités offertes aux SACDD d'accéder au corps des attachés. Malgré l'adhésion de nos ministères au CIGEM, avec à la clef un doublement des promotions sur 4 ans de B en A, le compte n'y est pas!

C'est bien tout le sens de la demande de **l'UNSA** d'offrir un réel déroulement de carrière aux SACDD. Nous attendons toujours l'ouverture du chantier promis par le SG des MEDDE/MLETR en septembre 2013 pour un ambitieux plan de requalification, tant pour la filière administrative que pour la filière technique!!!

L'UNSA milite par ailleurs pour qu'un délai plus important (de l'ordre d'un an) soit laissé aux lauréats pour se positionner sur un poste. Cela éviterait toute précipitation (parfois malheureuse) et offrirait aux services la possibilité d'anticiper les vacances de postes à venir. C'est là tout le sens de la GPEEC!

Pour vous informer et vous conseiller, trois permanentes UNSA/UPSÆ sont à votre disposition:

Marie-Christine DUVAL
Secrétaire nationale UNSA DD / UPSÆ
CVRH de ROUEN
Tel: 02 35 68 92 38

[courriel: marie-christine.duval@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marie-christine.duval@developpement-durable.gouv.fr)

Françoise PICAUT
Secrétaire nationale adjointe UNSA DD / UPSÆ
DDT 65
Tel: 05 62 51 41 26

[courriel: francoise.picaud@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:francoise.picaud@hautes-pyrenees.gouv.fr)

Sylvie MIAN
Trésorière nationale adjointe UNSA DD / UPSÆ
DREAL BOURGOGNE
Tel: 03 80 25 09 05

[courriel: sylvie.mian@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sylvie.mian@developpement-durable.gouv.fr)